



Conseil de Communauté du Sicoval du lundi 13 octobre 2008

Transports en commun : prolongement de la ligne B

Les enjeux

Le Conseil de Communauté du SICOVAL tient à ré-affirmer une nouvelle fois son engagement et son soutien pour une politique ambitieuse de transports en commun urbains à l'échelle de la grande agglomération toulousaine.

Une telle politique constitue une priorité. Elle est absolument nécessaire pour répondre aux besoins et aux attentes de tous nos concitoyens. Elle ne saurait passer par une opposition des projets entre eux, mais au contraire par l'adoption d'une politique financière à la hauteur des enjeux. Pour sa part, le SICOVAL y est prêt.

Dans ce contexte, le Conseil de Communauté du Sicoval réaffirme le caractère indispensable du prolongement de la ligne B pour une desserte en transports en commun :

- de l'Innopole de Labège, premier parc d'activités de Midi Pyrénées en terme d'emplois (15 000) et d'entreprises (plus de 600) et du futur centre d'affaires,
- du Parc du Canal à Ramonville (200 entreprises et 4 000 emplois),
- du campus universitaire et de recherche du Sud-Est : Institut National Polytechnique de Toulouse,
- des équipements structurants : Diagora-Agora, le multiplexe Gaumont, le centre commercial, le Bikini et bientôt la médiathèque départementale, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique, l'Ecosite de la Région Midi-Pyrénées....
- ainsi que de tout le secteur résidentiel d'Escalquens, St.Orens, Labège, Castanet et au-delà.

Ce prolongement permettra de réaliser l'intermodalité métro-SNCF, à hauteur de l'Innopole de Labège, et de constituer une véritable alternative à l'accès du secteur sud-est et du Lauragais en voiture par le Palays en le fluidifiant.

Ce prolongement, tout à fait justifié, sera utile aussi bien aux habitants de notre territoire qu'à ceux de Toulouse qui y viennent très nombreux pour travailler, accéder aux services, se divertir. Ce prolongement constitue un enjeu vital pour tout notre territoire et le développement équilibré et économiquement diversifié de la grande agglomération toulousaine.

Les engagements

Des engagements ont été pris quant à ce prolongement. Ils doivent être tenus. Rappelons les.

Janvier 2006 : Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne et Jean-Luc MOUDENC, alors Président de Tisséo-SMTC, prennent publiquement position pour le prolongement de la ligne B de métro jusqu'à Labège.

Juillet 2006 : Lors du Comité Syndical de Tisséo-SMTC, les 4 collectivités qui en sont membres : la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse, le Conseil Général de la Haute-Garonne, le SITPRT et le SICOVAL prennent à l'unanimité une délibération pour retenir, en anticipation du futur Plan de Déplacements Urbains (PDU), quatre équipements prioritaires :

- Le passage à 52 mètres des stations de la ligne A
- Le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège Innopole
- La desserte de l'ouest toulousain (axe Tournefeuille, Plaisance du Touch) en mode site propre/système guidé
- La desserte du nord toulousain avec l'aménagement du boulevard urbain nord (BUN).

Entièrement financées par le Conseil Général de la Haute-Garonne, les études sur le prolongement de la ligne B de métro sont aussitôt engagées avec un objectif : la mise en service en 2013. Confiées à la SMAT elles se déroulent normalement conformément au planning prévu. Plusieurs tracés sont étudiés. Pierre Cohen, alors maire de Ramonville, demande que le tracé, dans sa traversée du Parc du Canal soit infléchi vers le canal, côté Ramonville.

23 juin 2008 : la SMAT présente les études au Comité de Pilotage du prolongement de la ligne B. Compte tenu de leur avancement le Comité conclut au lancement de l'étape de concertation sur le tracé du prolongement par le Comité Syndical de Tisséo-SMTC lors de sa réunion programmée en septembre 2008. Le tracé soutenu par le Sicoval est celui qui traverse le Parc du Canal

infléchi vers le canal, côté Ramonville, et qui traverse l'Innopole de Labège avec 4 stations dont une à proximité de la gare SNCF.

1er juillet 2008 : rencontre du Bureau Exécutif du Sicoval et de Pierre Cohen. Ce dernier fait état de l'endettement de Tisséo-SMTC. Il s'engage à ce que les dossiers en cours se poursuivent normalement. La décision définitive quant à leur réalisation sera prise en concertation avec toutes les parties prenantes.

Les derniers développements

Septembre 2008. A la demande de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse présidée par le Maire de Toulouse le lancement de cette concertation est retiré de l'ordre du jour du comité syndical de Tisséo-SMTC réuni le 29 septembre 2008.

La conséquence immédiate de cet acte imposé unilatéralement et sans aucune concertation préalable, est le retard d'un an au minimum de la réalisation du prolongement de la ligne B de métro.

Par ailleurs on constate que sur les 4 projets retenus dans la délibération de Tisséo-SMTC de juillet 2006 seul le prolongement de la ligne B est actuellement remis en cause.

Les demandes du SICOVAL

Elles sont au nombre de 2.

a) Le SICOVAL demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité Syndical de Tisséo-SMTC du lancement de la concertation sur le prolongement de la ligne B de métro à Labège afin que la procédure soit reprise et poursuivie sans délai.

b) Le SICOVAL demande, en outre, au président de Tisséo SMTC, de réunir dans les meilleurs délais une conférence des Présidents des collectivités membres du SMTC : la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse, le SICOVAL et le SITPRT en y invitant le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne, qui est un partenaire incontournable dans le dossier des transports en commun urbains. Cette conférence devra établir les principes du pacte de financement indispensable à la mise en œuvre de la politique ambitieuse et attendue en matière de transports en commun sur la grande agglomération.

Adopté par le Conseil de Communauté du Sicoval le 13 octobre 2008 à l'unanimité moins 3 abstentions (120 votants)